



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE D'INDE
EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM»**

*Salle du Consistoire
Lundi 30 mai 2011*

Chers frères évêques,

Je vous souhaite une affectueuse bienvenue à l'occasion de votre visite *ad limina Apostolorum*, un moment de grâce particulier et un signe de la communion qui existe entre l'Eglise en Inde et le Siège de Pierre. Je désire remercier S.Exc. Mgr Maria Callist Soosa Pakiam pour les sentiments pieux et la promesse de prières qu'il a exprimés en votre nom et au nom de tous ceux que vous servez. Je vous prie de transmettre mon salut affectueux aux prêtres, aux religieux, hommes et femmes, et aux laïcs confiés à votre sollicitude pastorale.

Le Concile Vatican II nous rappelle que, parmi les devoirs les plus importants des évêques, la prédication de l'Évangile occupe une place prédominante (cf. Lumen gentium, n. 25). En effet, l'Eglise, le Corps du Christ, proclame la Parole de Dieu qui est à l'œuvre dans le cœur de ceux qui croient (cf. 1 Th 2, 13) et elle grandit toujours en écoutant, en célébrant et en étudiant constamment cette Parole (cf. Verbum Domini, n. 3). C'est un motif de satisfaction de constater que l'annonce de la Parole de Dieu porte des fruits spirituels abondants dans vos Eglises locales, en particulier à travers la diffusion de petites communautés chrétiennes, dans lesquelles les fidèles se réunissent pour prier, réfléchir sur les Ecritures et se soutenir fraternellement. Je vous encourage, à travers vos prêtres et avec l'aide de responsables laïcs qualifiés, à garantir que la plénitude de la Parole de Dieu, qui nous parvient dans les Ecritures Saintes et dans la tradition apostolique de l'Eglise, soit rendue facilement accessible à ceux qui cherchent à approfondir leur connaissance et leur amour du Seigneur et leur obéissance à sa volonté. On devrait faire tout le possible pour souligner que la prière individuelle et collective, par sa nature même, dérive de la source de grâce qui se trouve dans les sacrements de l'Eglise et dans toute sa vie liturgique et

qu'elle reconduit à celle-ci. On ne peut pas non plus oublier que la Parole de Dieu non seulement reconforte, mais invite également les croyants, en tant qu'individus et membres de communautés, à promouvoir la justice, la réconciliation et la paix entre eux et dans la société en général. A travers votre encouragement et sous votre direction personnelle, que les semences de la Parole de Dieu plantées à présent dans vos Eglises locales portent des fruits abondants pour le salut des âmes et pour la croissance du Royaume de Dieu.

En fidélité au nouveau commandement de nous aimer les uns les autres comme le Seigneur nous a aimés (cf. *Jn* 13, 34), les chrétiens de tous les temps et de tous les lieux ont lutté pour servir généreusement les autres êtres humains, et pour les aimer de tout leur cœur. Après tout, l'amour est le don de Dieu à l'humanité, il est sa promesse et notre espérance (cf. *Caritas in veritate*, n. 2). Cet amour généreux trouve une expression concrète dans le service aux autres et à la communauté au sens large. Dans cette lumière, je suis heureux de constater les signes importants de la charité de l'Eglise dans de nombreux domaines de l'activité sociale, un service qui est en particulier né de ses prêtres et de ses religieux. A travers leur témoignage de la charité chrétienne, les écoles de l'Eglise préparent les jeunes de toutes les confessions, ou qui n'ont pas la foi, à édifier une société plus juste et pacifique. Les organismes de l'Eglise ont contribué à la promotion du microcrédit, en aidant les pauvres à s'aider eux-mêmes. En outre, ils promeuvent la mission ecclésiale relative à la charité et à la santé à travers des cliniques, des orphelinats, des hôpitaux et d'autres innombrables projets visant à promouvoir la dignité et le bien-être humains, en assistant les plus pauvres et les plus faibles, les personnes seules et âgées, abandonnées et souffrantes, en les aidant toutes en vertu de la dignité qui leur est due en tant qu'être humains, et pour l'unique motif de l'amour du Christ qui nous pousse (cf. *2 Co* 5, 14). Je vous encourage à persévérer dans ce témoignage positif et concret, en fidélité au commandement du Seigneur et pour le bien des derniers parmi nos frères et sœurs. Que les fidèles du Christ en Inde continuent à assister tous les indigents dans les communautés autour d'eux, indépendamment de la race, de l'appartenance ethnique, de la religion ou du statut social, convaincus du fait que tous ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu et que tous méritent un même respect.

En tant que don d'«amour inconditionné» qui donne sa signification définitive à notre vie (cf. *Spe salvi*, n. 26), la charité est tout d'abord vécue par la plupart d'entre nous dans la famille. Le récent synode sur la Parole de Dieu a rappelé que l'Eglise, avec son annonce de l'Evangile, révèle aux familles chrétiennes leur identité authentique selon le dessein de Dieu (cf. *Verbum Domini*, n. 85). Dans vos diocèses, les familles, qui sont des «Eglises domestiques», doivent être des exemples de cet amour, de ce respect et de ce soutien réciproques qui devraient animer les relations humaines à chaque niveau. Dans la mesure où elles sont attentives à la prière, à la méditation des Ecritures et où elles participent pleinement à la vie sacramentelle de l'Eglise, elles contribueront à nourrir «cet amour inconditionné» entre elles et dans la vie de leurs paroisses et elles seront une source de grand bien pour la communauté en général. Un grand nombre d'entre vous m'ont parlé des graves défis qui menacent l'unité, l'harmonie et la sainteté de la famille et de l'œuvre que nous devons accomplir pour créer une culture du respect pour le mariage et pour la

vie familiale. Une catéchèse solide qui s'adresse surtout à ceux qui se préparent au mariage constituera une grande aide pour nourrir la foi des familles chrétiennes et les aidera à rendre un témoignage vibrant et vivant de la sagesse séculaire de l'Eglise à propos du mariage, de la famille et de l'usage responsable de la sexualité, qui est un don de Dieu.

Avec ces réflexions, chers frères dans l'épiscopat, je vous confie tous à l'intercession de Marie, Mère de l'Eglise, et des saints apôtres, Pierre et Paul. En vous assurant de mes prières constantes pour vous et pour ceux qui sont confiés à votre sollicitude pastorale, je vous donne ma Bénédiction apostolique en gage de grâce et de paix dans le Seigneur Ressuscité.